



INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE CIRCONSCRIPTION DE MARGNY LES COMPIEGNE

Ecole : Henri Massein **Commune :** Berneuil-sur-Aisne

Date: mardi 9 novembre 2021

□ Conseil d'école N° 1

Présents: (nom et niveau de classe)

Carbonneaux Nathalie, CE1-CE2

Commun Léa, PS-MS-GS

Devienne Anne, CP

Lebrun Agathe, CM1-CM2

Rouzier Nancy, TRS

Mme Dumont Solène, *ATSEM*

M. Pytlak Michel et Mme Dumez Ludivine, pour la Mairie et la Commission scolaire

Mmes Lalouette Vanessa, Sanglier Cindy et Roger Emmanuelle, représentantes de parents d'élèves

Absents excusés:

Mme Bouchain Pascale, Inspectrice de l'Education Nationale

M. Frère Etienne, Maire

Mme Driencourt Nathalie et M. Leclerc Jean-Yves, représentants de parents d'élèves

Ordre du jour

- 1. Présentation des membres du conseil d'école
- 2. Fonctionnement et rôles du conseil d'école
- 3. Effectifs de rentrée, répartitions et classes
- 4. Règlement intérieur
- 5. Sécurité à l'école
- 6. Projet d'école
- 7. Projet E.P.S
- 8. Coopérative scolaire N-1 / budgets mairie
- 9. Sorties scolaires / projets de classe
- 10. Tests salivaires
- 11. Continuité pédagogique
- 12. Questions diverses déterminées par l'ordre du jour

Relevé de conclusions

1. Présentation des membres du conseil d'école :

Tour de table afin que chacun se présente.

2. Fonctionnement et rôles du conseil d'école :

Les dates des autres conseils ont été annoncées (1er mars et 21 juin). Le rôle du conseil d'école a été expliqué : toute question relative à la vie de l'école peut être posée lors d'un conseil d'école. En revanche, les questions d'ordre pédagogique doivent être vues avec l'enseignante concernée. L'ensemble des personnes concernées par le conseil reçoit une information avec la date du conseil d'école et une date limite pour transmettre les points souhaitant être abordés au conseil. Une semaine avant le conseil, l'ordre du jour est envoyé à chacun des membres. Durant le conseil une secrétaire (Mme Commun pour aujourd'hui) prend note de ce qui est dit. A l'issue du conseil, un compte-rendu est établi ; le Maire, l'Inspectrice, les parents d'élèves ainsi que leurs représentants sont destinataires de ce compte-rendu.

3. Effectifs de rentrée, répartitions et classes :

Depuis le 6 septembre dernier, notre école compte 80 élèves.

7 PS - 8 MS - 6 GS - 13 CP - 13 CE1 - 10 CE2 - 13 CM1 et 10 CM2

Mme Commun a la classe de PS/MS/GS avec 21 élèves. Mme Devienne a un CP pur à 13 élèves. Mme Carbonneaux a 23 élèves, 13 CE1 et 10 CE2. Mmes Rouzier et Lebrun ont également 23 élèves, 13 CM1 et 10 CM2.

Pour certains parents, le principe du CP pur sera difficilement reconductible, la présence de certains moyens l'après-midi pose problème et certains ont peur que leur enfant de GS ait des difficultés l'an prochain.

Néanmoins une représentante, mère d'un CE1 cette année (qui a donc connu la classe de GS/CP) fait remarquer que son enfant était plus fatigué du fait qu'il n'y avait pas de temps de « relâche ». Le choix d'une classe de PS/MS/GS a été fait tardivement l'an dernier par l'équipe d'enseignantes (en poste l'an dernier). Nous avons choisi cette répartition car d'abord nous avions eu des résultats très faibles aux évaluations CE1 et nous voulions privilégier un CP pur. Ensuite parce que l'année précédente nous avions opté pour une classe de GS/CP à 29 avec un décloisonnement chaque après-midi mais à cause de la Covid et du protocole sanitaire à respecter le décloisonnement a été impossible une grande partie de l'année, et la collègue s'est retrouvée toute la journée avec ses 29 élèves alors que l'autre collègue avait 15 élèves. Enfin les GS et les CP ont des rythmes différents et les aménagements de classes de sont pas les mêmes (coins jeux notamment). Comme d'autres écoles nous avons donc choisi cette répartition (vivement conseillé par l'Inspectrice), qui a été validée par Mme Bouchain et l'équipe de circonscription (ce qui nous conforte dans notre choix). Malgré tout chaque niveau de la PS au CM2 respecte les programmes correspondant à son niveau. Les résultats des différentes évaluations seront présentés au deuxième conseil d'école.

4. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur a été lu.

Aucune modification n'a apportée.

Validation par un vote à main levée des 11 personnes présentes.

Une information sera transmise aux familles indiquant qu'aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur.

5. Sécurité à l'école :

Durant l'année deux alertes incendie doivent être réalisées. La première a eu lieu le 20 septembre et tout s'est bien passé. Les boutons « incendie » installés l'an dernier seront désormais utilisés. Un confinement devra être fait dans l'année. Ce confinement est un moment où les élèves et le personnel va se confiner dans un endroit prévu à cet effet en cas de tempêtes ou encore alerte *Weylchem*.

L'alerte intrusion a été quant à elle faite le 14 octobre. Tout s'est également bien passé.

6. Projet d'école:

3 axes ont été choisis : l'acquisition du « Lire, écrire, parler » ; le développement de la démarche scientifique et la relation famille/école. Pour répondre à ces axes, chaque classe met en place des actions. Par exemple, pour la démarche scientifique les classes participent au défi maths proposé par la circonscription. Pour l'acquisition du « lire, écrire, parler » les classes participent au petit coopérateur ou au prix ficelle. Un bilan sera fait en fin d'année des actions faites. Le projet d'école concerné 2018/2019/2020 et 2021.

Pour construire le projet d'école, l'équipe enseignante s'appuie sur les difficultés de l'école puis élabore des actions pour répondre à ses difficultés. Une fois validé par l'Inspection, le projet est présenté en conseil d'école.

7. Projet E.P.S:

CP : activités athlétiques, natation, trottinette, danse collectives, hockey, jeux de raquettes, jeux collectifs, expression corporelle.

CE1-CE2 : courses, athlétisme, natation, expression corporelle, jeux collectifs avec ou sans ballon, jeux de raquettes.

CM1-CM2 : natation (piscine de Couloisy), endurance, athlétisme, expression corporelle, jeux collectifs avec ou sans ballon, badminton (les deux derniers au gymnase)

Les enseignantes attendent également les éventuelles propositions (journée athlétisme, initiation tennis, festi'foot...)

8. Coopérative scolaire N-1 / budgets mairie :

Au 1er septembre 2020, le solde était créditeur de 3 109,23 €.

Au 31 août 2021, il était de 1 241,57 €.

Soit 1 867,66 € de dépenses, dont :

36 € de frais de tenue de compte

192,85 € d'adhésion à l'OCCE

Chaque classe s'est vue attribuer 400 € de budget (détail présenté sur feuille)

L'enseignante de TPS/PS/MS, en plus de ces 400 € a dépensé 610,56 € en matériel de motricité, manuels et pour sa sortie de fin d'année

L'enseignante de GS/CP, en plus de ces 400 € a dépensé 236,66 € en matériel de motricité, manuels et pour sa sortie de fin d'année

L'enseignante de CE1/CE2, en plus de ces 400 € a dépensé 145,26 € en manuels

Les enseignantes de CM1/CM2 n'ont rien dépensé en plus de leurs 400 €.

Les budgets mairie sont clos. Merci à la mairie pour le délai supplémentaire pour clôturer les comptes car il y a eu des difficultés à recevoir les commandes.

9. Sorties scolaires / projets de classe :

<u>Semaine du gout</u>: diverses activités (en lien avec les arts visuels, l'anglais, les sciences) ont été proposées aux élèves. La semaine s'est terminée avec une sortie à la chèvrerie de Berneuil pour les maternelles. Du CP au CM2, un petit-déjeuner anglais a été fait le vendredi.

<u>Cérémonie du 11 novembre</u> : les CE et les CM sont invités à venir chanter la Marseillaise. Les plus petits sont la bienvenue.

<u>Le ciné-rural</u>: sera offert par la mairie aux enfants de l'école. La date sera le 14 décembre. Les dessins animés choisis ne seront pas annoncés durant le conseil. Ce jour-là, pour les maternelles et les CP, les grilles ouvriront plus tôt afin que les élèves passent aux toilettes et que les classes partent pour la salle à 8h45.

<u>Défi maths</u> : toutes les classes participeront au défi maths proposé par le département. A partir du CP le département propose aussi une énigme par jour, comme un calendrier de l'Avant, toujours en maths.

Le petit coopérateur : les classes de CE et CM y participent.

Le prix ficelle n'a pas encore été proposé aux enseignantes cette année.

10. Tests salivaires:

Ils auront lieu le jeudi 18 novembre dans l'école. Aucun test ne sera effectué sans l'accord des parents. Les familles vont être destinataires des informations. En cas de test positif, la famille sera informée afin qu'elle puisse prévenir la directrice.

11. Continuité pédagogique :

Si l'une de nos quatre classe se voit fermée 7 jours, l'enseignante correspondra avec les familles par mail. Le travail sera envoyé quotidiennement ou sur la semaine en fonction du mode de fonctionnement de l'enseignante.

12. Questions diverses déterminées par l'ordre du jour :

Kermesse : c'est envisagé, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire. La première réunion aura lieu en janvier.

Classe verte : une classe découverte se prépare presque un an à l'avance, et c'est beaucoup d'investissement. La kermesse demandant déjà beaucoup d'investissement, c'est compliqué de faire tout dans une année. La kermesse est très attendue!

Remerciements pour le <u>don</u> de 251,50 € de la mairie et le comité des fêtes de Berneuil-sur-Aisne ; pour les <u>travaux</u> (enrobage de la cours, arbres coupés, portails électriques, jeux, étanchéité des bâtiments) en maternelle, pour les <u>tableaux interactifs</u> dans les classes de CE et de CM. Nous attendons encore la formation afin de pouvoir ouvrir un ENT qui permettra à toutes les familles de suivre la vie de l'école et de la classe de son enfant sur le site de l'école.

Le conseil s'est terminé à 19h24.